

Pour publication immédiate

Communiqué

## **Table Architecture, LAND Italia, civiliti et Biodiversité Conseil remportent le concours « Corridor de biodiversité de Saint-Laurent »**

**Saint-Laurent, le 26 avril 2018** – Lors d'une conférence de presse organisée à la Bibliothèque du Boisé, le 26 avril, a été annoncé le nom de l'équipe lauréate du concours d'architecture de paysage pluridisciplinaire « Créer le corridor de biodiversité de Saint-Laurent ». Il s'agit de l'équipe formée des firmes Table Architecture, LAND Italia, civiliti et Biodiversité Conseil.

Le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, s'est dit très heureux du choix du jury : « Saint-Laurent est, depuis une quinzaine d'années, à la fine pointe de l'innovation en matière d'environnement et de développement durable. Ce projet de corridor s'inscrit dans cette perspective pour permettre aux Laurentiens et aux Laurentiennes de profiter à la fois de la nature en pleine ville et des infrastructures d'une économie moderne. Je félicite l'équipe lauréate qui nous accompagnera dans la mise en œuvre de ce projet visionnaire. »

### **Le corridor de biodiversité**

À terme, le corridor de biodiversité couvrira un vaste territoire d'environ 450 hectares, passant par des secteurs industriels, commerciaux et résidentiels. Il s'étendra de l'intersection du boulevard Cavendish et de la voie de desserte de l'autoroute 40 au parc-nature du Bois-de-Liesse, en passant par le pôle Marcel-Laurin, à l'intersection des boulevards Poirier et Cavendish.

Le corridor permettra de relier les milieux naturels aux autres espaces verts existants sur la zone concernée à Saint-Laurent. Il favorisera de plus le mouvement de la faune et la dispersion de la flore, tout en augmentant leur diversité. Enfin, il encouragera les déplacements des citoyens, qui auront ainsi accès à des espaces combinant les bienfaits d'une nature diversifiée aux attraits patrimoniaux, historiques, culturels et artistiques de l'arrondissement.

En remportant ce concours, l'équipe lauréate reçoit le mandat d'élaborer le plan directeur d'aménagement de ce corridor de biodiversité, pour lequel elle recevra des honoraires de 125 000 \$. Ce plan directeur proposera à Saint-Laurent des orientations, des stratégies d'interventions et des aménagements afin d'atteindre les objectifs du projet.

### **Le concours**

Le concours a été organisé en collaboration avec le Bureau du design de la Ville de Montréal. Ouvert à l'échelle canadienne, il visait les architectes paysagistes, les experts en biologie ou en écologie, les designers et les architectes. C'est la première fois qu'un projet portant sur la biodiversité fait l'objet d'un concours au Québec.

L'ensemble des propositions, des prestations des finalistes et des documents du concours sont disponibles sur [designmontreal.com](http://designmontreal.com), le site du Bureau du design.

(suite)

## **Le jury du concours**

Présidé par l'architecte Pierre Thibault, de l'Atelier Pierre Thibault, le jury était composé des experts suivants : Alexandre Beaudoin, conseiller en biodiversité, Unité du développement durable, Université de Montréal; Jacinthe Daprato, biologiste, conseillère en planification, arrondissement de Saint-Laurent; Kenza Diboune, conseillère en aménagement, arrondissement de Saint-Laurent; Stéphanie Henry, architecte paysagiste, Castor et Pollux; Louis-Charles Lasnier, designer, professeur, École de design, UQAM; Caroline Magar, conseillère en aménagement, coordonnatrice du développement, Les Amis du champ des possibles, et Claude Thiffault, biologiste.

## **Exposition des projets des candidats du concours**

Les projets déposés dans le cadre du concours « Créer le corridor de biodiversité de Saint-Laurent » par les sept équipes concurrentes font l'objet d'une exposition présentée dans le hall de la Bibliothèque du Boisé jusqu'au 6 mai.

– 30 –

### Légende de la photo :

Le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, Francesco Miele, le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, Aref Salem, et la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, Michèle D. Biron, sont entourés des représentants des firmes gagnantes du concours, Table Architecture, LAND Italia, civiliti et Biodiversité Conseil, ainsi que de deux représentants du jury du concours, le conseiller en biodiversité Alexandre Beaudoin, de l'Unité du développement durable à l'Université de Montréal, et le designer Louis-Charles Lasnier, professeur à l'École de design de l'UQAM.

Photo : ConcoursBiodiversite\_Laureat

Source : Direction d'arrondissement  
Division des communications et  
des relations avec les citoyens

Renseignements : Marie-Noël Pichelin, chargée de communications  
marie-noel.pichelin@ville.montreal.qc.ca  
514 855-6000, poste 4313